



Demande de travaux sur sanitaire

Par fiona35

Bonjour

Nous sommes locataires sur un bien mixte (commercial et habitation)

nous disposons de 3 WC , mais un est hors service.

Nous disposons d'une baignoire , la douche elle est hors service également.

Nous propriétaires nous opposent la nécessité de changer la douche et le WC sous prétexte que nous avons deux WC fonctionnels et une baignoire fonctionnelle.

Sont t'ils dans leur droit ?

Merci à vous pour votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ces éléments sont ils notés défectueux sur l'état des lieux d'entrée ?

Puisque vous avez un bail mixte, il faudrait préciser si ces sanitaires défectueux servent au logement ou bien au commerce.

Par fiona35

Le WC est côté pro la douche coté perso

Qd nous avons repris le commerce le WC n'était pas fonctionnel, à ce jour je n'ai pas reçu l'état des lieux

Par yapasdequoi

Si vous n'avez pas d'état des lieux, ces sanitaires défectueux sont à votre charge.

Article 1731

Version en vigueur depuis le 21 mars 1804

Création Loi 1804-03-07 promulguée le 17 mars 1804

S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives, et doit les rendre tels, sauf la preuve contraire.